



DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE
COMME DROIT DE L'HOMME À LA RELIGION
COMME COMPOSANTE DIPLOMATIQUE
comparaison états-unienne

*Blandine Chelini-Pont*¹

La liberté religieuse a pris une dimension considérable dans la promotion internationale des Droits de l'homme. Elle est un objet de militance pour des centaines d'acteurs internationaux non étatiques, ONG Droits de l'homme ou ONG confessionnelles². Elle suscite depuis des lustres une politique très active du Saint-Siège ou des grandes organisations œcuméniques et interconfessionnelles. Elle a acquis un statut spécifique auprès de l'ONU, qui a créé un poste de rapporteur spécial dédié à la liberté religieuse³. L'OSCE vient de se doter d'un *Senior Adviser*, associé à un Panel d'experts, au sein de son Bureau des Droits de l'homme. Les États-Unis, pour leur part, ont été les premiers à faire une diplomatie officielle de la liberté religieuse, depuis une loi

13

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

1. L'auteur tient à remercier Marie Gayte, de l'Université de Toulon, pour son aide bibliographique et documentaire sur la politique religieuse de l'Administration Obama, fournie à partir de sa propre recherche « La religion outil incontournable de la *smart diplomacy* de Barack Obama et Hillary Clinton ? », in : Maya KANDEL et Maud QUESSARD-SALVAING (dir.), *Les stratégies du smart power américain : redéfinir le leadership dans un monde post-américain, référence ?*, et *Études de l'IRSEM*, 2014, n° 23, pp. 119-130.
2. Blandine CHELINI-PONT, « Les ONG confessionnelles ou d'origine confessionnelle de défense de la liberté religieuse et leur influence » in : Kathy ROUSSELET, François MABILLE et Bruno DURIEZ (dir.), *Les ONG confessionnelles, Religions et action internationale*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 231-249.
3. Poste créé en 1986 par une résolution de la Commission des Droits de l'homme, et aujourd'hui tenu par un universitaire allemand, spécialiste des Droits de l'homme, Heiner Bielefeldt. Juste avant lui, la célèbre avocate pakistanaise, Asma Jahangir, militante des Droits de l'homme, détenait le poste, et elle a particulièrement bataillé contre le projet de condamnation internationale « de la diffamation des religions », mené dans les années 2000 par l'Organisation de la Coopération islamique auprès de l'Assemblée des Nations Unies.





fédérale, la loi IRFA, votée sous Bill Clinton en 1998, les obligeant à intégrer cette liberté dans toutes leurs actions diplomatiques. Une Commission mixte, gouvernement-Congrès américain, a été également mise en place par cette loi. Elle est chargée d'évaluer l'état général de la liberté religieuse dans le monde et de faire des recommandations d'action au gouvernement. L'*United States Commission on International Religious Freedom* – l'USCIRF – publie chaque année un rapport international⁴. Son organisation vient d'être imitée par le parlement de l'Union européenne, qui a créé en 2012 un groupe de travail sur la liberté de religion ou de conviction. celui-ci a rendu un premier rapport en février 2014⁵, pointant à son tour du doigt, une quinzaine de pays sans liberté religieuse. Lors de la présentation du rapport, il a formulé le souhait que la liberté religieuse gagne en importance dans la politique étrangère européenne. Il est également parti à la rencontre des membres de l'USCIRF à Washington, pour évoquer des pistes de collaboration transatlantiques sur le sujet⁶. C'est donc sur un champ largement travaillé, dans lequel les États-Unis font office d'initiateurs et de fer de lance, que la diplomatie française cherche éventuellement ses marques.

L'AMBIVALENCE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

DROITS DE L'HOMME ET MESSIANISME :

LA DOUBLE PROJECTION ORIGINELLE DES ÉTATS-UNIS

La dimension religieuse de la politique extérieure américaine a été, par le passé, sous-estimée par les historiens et les politistes des relations internationales. Elle était une non question au sein de la grande école réaliste des relations internationales. Cette non question, tout comme la non question plus large du facteur religieux dans les relations internationales, est désormais

4. Disponible sur le site internet de cette Commission, <http://www.uscirf.gov/>
5. Disponible sur le site internet de ce groupe de travail : <http://www.religiousfreedom.eu/fr/>
6. Compte rendu de cette visite, <http://www.religiousfreedom.eu/wp-content/uploads/2014/10/EPWG-on-FoRB-REPORT-of-visit-to-USCIRF-and-US-federal-policymakers.pdf>





dépassée grâce aux travaux de Dianne Kirby, d'Andrew Preston et d'autres historiens de la guerre froide⁷ qui ont permis d'ouvrir un front de recherches aujourd'hui abondamment documenté dans le monde anglo-saxon⁸.

Andrew Preston, professeur d'histoire américaine et relations internationales à Cambridge, a fait paraître il y a deux ans une somme intitulée *Religion in American War and Diplomacy*. La présentation de Preston est particulièrement intéressante en ce qu'elle met en évidence la manière dont la liberté religieuse a été défendue ces deux derniers siècles à partir de deux polarités antagonistes. Elle a en effet participé de la double projection des États-Unis sur la scène internationale, celle d'être la première des démocraties et celle d'être la Nation la plus véritablement providentielle. La liberté religieuse est à la fois projection de l'idéalisme démocratique et projection du messianisme américain. Cette collusion est son péché originel, mais sans elle, jamais non plus la liberté religieuse n'aurait pu se diffuser comme un « vrai » droit de l'homme, ni comme une alternative juridique et sociétale viable face à l'hégémonisme religieux discriminatoire et dominant des XIX^e et XX^e siècles.

La défense américaine de la liberté religieuse alterne deux polarités : elle est généralement promotionnelle mais elle peut être, sur des temps plus ou moins longs, particulièrement vindicative. Dans ce cas, elle n'a plus grand-chose à voir avec la défense des Droits de l'homme, mais symbolise davantage la nature sainte de la Nation providentielle. Elle participe alors d'une *spiritual diplomacy* assumée et aut centrée. Certes, la liberté religieuse est d'abord défendue par les États-Unis comme un « Droit de l'homme » essentiel, qui contribue à leur projection universaliste

7. Sur religion et politique de guerre froide, voir la note 32. Voir Andrew PRESTON, *Sword of Spirit, Shield of Faith. Religion in American War and Diplomacy*, NY, Anchor Book, 2012, mais aussi « Bridging the Gap between the sacred and the Secular in the History of American Foreign Relations », *Diplomatic History*, 30/5, 2006, pp. 783-812 ; « Reviving Religion in the History of American Foreign Relations », in *God and Global Order*, références note suivante, pp. 25-45.
8. Entre autres, Jonathan CHAPLIN (dir), *God and Global Order, The Power of Religion in American Foreign Policy*, Waco, Baylor University Press, 2010 ; Timothy Samuel SHAH, Alfred STEPAN, Monica Duffy TOFT, *Rethinking Religions in Words Affairs*, NY, OUP, 2012 ; Thomas BANCHOFF, *Religious Pluralism, Globalization and World Politics*, NY, OUP, 2008.





et libérale⁹, mais, quand vient le temps du conflit, elle participe facilement pour ne pas dire immédiatement d'une vision plus proprement « messianique » de l'action américaine, où la Nation a le devoir de faire face à tout *Evil Empire* qui se dresse, à toute forme de mal agissante dans le monde. Dans ce cas, le caractère saint de la liberté religieuse est entretenu, utilisé et défendu comme un argument définitif pour justifier la justesse morale du combat contre l'adversaire. Il est ainsi facile de retrouver dans l'histoire des relations extérieures des États-Unis un usage alternant de la liberté religieuse selon qu'elle est utilisée dans un contexte vindicatif de *spiritual diplomacy* ou dans un contexte plus promotionnel d'idéalisme démocratique.

Nous allons donc présenter cette alternance jusqu'à une époque très récente (I et II), pour comprendre à quel point la stratégie actuelle de l'Administration Obama est singulière et entend dépasser la promotion plate de la liberté religieuse comme droit de l'homme ou sa défense exaltée comme sainte cause (III) pour la placer au cœur d'une grande démonstration : celle de son efficacité comme instrument du pluralisme et de la coexistence internes et internationales des nations ; c'est à l'aune de cette nouvelle orientation que nous pourrions jauger d'une potentielle politique française de la liberté religieuse.

LES TEMPS DE SPIRITUAL DIPLOMACY OU LA LIBERTÉ RELIGIEUSE COMME SAINTE CAUSE

La recherche menée par Preston s'articule en huit périodes, dont six temps spécifiques de *spiritual diplomacy*, qu'il qualifie lui-même de croisades. Durant les « croisades » américaines, le rapport au monde extérieur des États-Unis est saturé par la référence à leur destinée providentielle. La liberté religieuse s'en trouve saturée du même coup.

DU PROGRESSIVE IMPERIALISM À LA GUERRE FROIDE

Le premier exemple de « croisade » se situe pour cet historien à la fin du XIX^e siècle, à l'époque du *Progressive Imperialism* : la mobilisation américaine en matière de liberté religieuse se manifeste

9. Allen D. HERTZKE, *Freeing God's Children, the Unlikely Alliance of Global Human Rights*, Lanham, Rowman and Littlefield Editions, 2004 ; Robert WUTHNOW, *Religion and the Global Politics of Human Rights* (3 vol), NY, OUP, 2011.





tout d'abord à travers la défense des juifs russes et roumains soumis à un statut inégalitaire et en butte à un nationalisme anti-sémite brutal et grandissant. Le Département d'État multiplie ses protestations auprès des gouvernements concernés¹⁰. Puis, la liberté religieuse alimente la dynamique des missions protestantes, soutenues et protégées par le réseau diplomatique américain. Les missions évangélistes, font de l'humanitaire et défendent dans un même mouvement la démocratie et les Droits de l'homme, comme les saints objets du progrès politique de leur patrie¹¹. Enfin, la défense de la liberté religieuse transforme la guerre contre l'Espagne en « guerre sainte ». La « libération » de Cuba et des Philippines passe de la libération du colonialisme à celle de l'obscurantisme espagnol, de l'indépendance des peuples à leur libération religieuse¹² ! La liberté religieuse devient un droit au prosélytisme auprès de populations libérées du joug catholique, et partant, elle devient un leitmotiv diplomatique contre les restrictions ou interdictions imposées aux missionnaires protestants américains dans les pays catholiques.

Il y a, après cette première croisade, cinq autres périodes selon Preston, de transformation de la diplomatie américaine en *spiritual diplomacy*, avec une liberté religieuse qui peut se transformer autant de fois en cause sainte bafouée par l'ennemi quand vient le temps du conflit. La deuxième croisade se situerait ainsi durant la période de l'internationalisme wilsonien, au moment de l'unanimité réalisé par la *Wilsonian Creed*, l'adhésion au credo de la paix perpétuelle, que Preston définit comme un véritable millénarisme. La liberté religieuse y est défendue comme « la quintessence des Droits de l'homme et une condition essentielle de la paix véritable¹³. » La troisième croisade serait inévitablement celle de Roosevelt, quand la guerre contre le nazisme devient un combat eschatologique pour la restauration de la civilisation humaine, contre une force proprement diabolique¹⁴ : la collusion entre le nazisme et la persécution des juifs, fait renaître la vision

10. Andrew PRESTON, *Sword of Spirit*, Chapitre XI, *An Also Chosen People*, pp. 198-206 (note 7).

11. *Ibid.*, Chapitre X, *Missionaries and the Imperialism of Human Rights*, pp. 175-197.

12. *Ibid.*, Chapitre XII, Cuba, *The Philippines and the First Crusade*, pp. 207-232.

13. *Ibid.*, Part V, *Woodrow Wilson and the Second Crusade*, pp. 232-290.

14. *Ibid.*, Part VI, *Franklin Roosevelt and the Third Crusade*, pp. 291-409.





d'une liberté religieuse étendard de la liberté tout court et signe divin de démocratie. Cette vision explique en partie l'engagement de l'administration démocrate sous Roosevelt, à mener des relations diplomatiques avec le Saint-Siège par le biais d'une mission *ad hoc*, la mission Myron Taylor. Elle explique l'engagement du Président Truman à favoriser l'établissement des juifs en Palestine, comme réparation morale non seulement de leur persécution, mais également de l'abaissement de la dignité de toute l'humanité, à travers cette persécution¹⁵.

LA CROISADE DU MONDE LIBRE OU LA LIBERTÉ RELIGIEUSE AU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Cependant, aucune époque n'a été plus « spirituelle » dans la politique extérieure des États-Unis que celle de la guerre froide débutante qui correspondrait à la quatrième croisade américaine selon Preston. Cette période a même été qualifiée par l'historienne Dianne Kirby de nouvelle Sainte Alliance. Après ses travaux, l'importance majeure de la dimension religieuse de la guerre froide a été entièrement revisitée. Elle a même été redécouverte, si l'on considère que les auteurs de référence comme Leffler ou Gaddis l'avaient complètement ignorée. Depuis une dizaine d'années, plusieurs ouvrages ont mis en évidence l'hyperusage de la religion comme *soft power* incarnant le monde libre, au point que certains parlent aujourd'hui de guerre froide religieuse¹⁶ et en dénoncent même les conséquences extrêmes, tels que le développement de l'islamisme radical grâce au soutien américain¹⁷. En luttant pour démontrer la supériorité de leur système, les Administrations en place ont essayé de construire une réputation mondiale de Nation croyante ; selon Harry

15. Michael T. BENSON, *Harry S. Truman and the Founding of Israel*, Westport, Praeger, 1997 ; Ronald et Allis RADOSH, *A Save Haven : Harry S. Truman and the Founding of Israel*, NY, Harper Perennial, 2010.
16. Dianne KIRBY, *Religion and the Cold War*, NY, Palgrave MacMillan, 2003, réédition 2013, mais également « The Religious Cold War », in : Richard E. HIMMERMAN et Petra GOEDDE, *The Oxford Handbook of the Cold War*, NY, OUP, 2013, pp. 540-565. William INBODEN, *Religion and American Foreign Diplomacy. 1945-1960, The Soul of the Containment*, NY, Cambridge University Press, 2008. Jonathan HERZOG, *The Spiritual Industrial Complex: America's Religious Battle against Communism in the Early Cold War*, NY, OUP, 2011. Philip E. MUEHLENBECK, *Religion and the Cold War: a Global Perspective*, Nashville, Vanderbilt University Press, 2012.
17. Robert DREYFUSS, *Devil's Game. How the United States Helped Unleash Fundamentalist Islam*, NY, Metropolitan Books, 2005.





Truman, l'athéisme du communisme était son talon d'Achille¹⁸. En montrant leur foi à la face du monde, les Américains pouvaient revendiquer autre chose comme identité que le capitalisme, ils pouvaient revendiquer une supériorité morale face au matérialisme du marxisme, voire présenter le conflit comme une guerre sainte. La guerre froide religieuse est ainsi née d'un point de vue commun, successivement partagé par les deux présidents Harry Truman et Dwight Eisenhower sans oublier leurs Secrétaires d'État, George Kennan et John Foster Dulles¹⁹, de ce qu'un homme religieux rejette forcément le totalitarisme. La religion pouvait être l'arme la plus efficace pour éloigner du marxisme des pays tentés par la protection soviétique, s'ils avaient face à eux une population fortement religieuse. Montrer que les États-Unis restaient un pays religieux et spirituel face à un Empire soviétique persécutant les croyants avait bien plus de force que d'opposer simplement un monde libre à un monde totalitaire. C'est l'époque où Harry Truman imagine organiser un grand rassemblement de tous les dirigeants religieux du monde à Washington – projet poliment refusé par le Vatican – pour mobiliser derrière les États-Unis toutes les forces de la foi contre le communisme athée. L'échec de ce projet n'empêchera pas Eisenhower de le reprendre pour les mêmes motifs²⁰. Dans tous les cas de figure, prévention du communisme ou dénoncia-

19

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE · CHELINI-PONT, DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE [...] DROIT DE L'HOMME À LA RELIGION [...]

18. Henri-Yves NOUAILHAT, *Truman, un chrétien à la Maison Blanche*, Paris, Cerf, 2007.
19. Andrew PRESTON, *Sword of Spirit*, Part VII, *The Cold War and the Fourth Crusade*, Chapitre 22, *The Faith of Harry Truman and the Theology of George Kennan*, Chap. 23, *High Priests of the Cold War, Eisenhower and the Second Coming of (John Foster) Dulles* (note 7).
20. Cette politique de *containment* du communisme passant par une promotion de la religion va être soutenue par une grande partie de l'opinion politique américaine, notamment quand la Chine, devenant communiste, s'en prendra en priorité aux missionnaires chrétiens, souvent d'origine américaine (cf voir de William INBODEN, *Religion and American Policy, Religion and American Foreign Diplomacy*, le chapitre 4 *To Save China : Protestant Missionaries and Sino-American Relations*) (note 16). Cependant une partie non négligeable des démocrates libéraux américains ne soutiendra jamais cette politique, notamment ceux des Églises *mainline* et les *Social Welfare Catholics*, qui appelaient au dialogue avec le monde communiste, le désarmement nucléaire, la promotion des Droits de l'homme et le développement équitable comme véritable alternative à la politique « religieuse » du gouvernement (Andrew PRESTON, *Sword of Spirit*, Chapitre 24, *The Great Schism and the Myth of Consensus*) (note 7).





tion de la persécution sous des régimes athées, la liberté religieuse est l'arme rhétorique majeure d'un combat spirituel.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE COMME DROIT DE L'HOMME ET INSTRUMENT DE PROMOTION DÉMOCRATIQUE

LES ACCORDS D'HELSINKI

Le recours à la défense de la foi – et de la liberté religieuse comme cause sacrée – n'est pas systématique dans l'histoire américaine. Par exemple la « quatrième croisade » prend fin avec la fin de la Présidence d'Eisenhower. La liberté religieuse se découple de la *Spiritual Diplomacy* avec l'arrivée de John F. Kennedy. Le Président catholique opte par stratégie pour un profil très « séparatiste » et répugne à parler de religion, tout en respectant à la lettre le symbolisme biblique de sa fonction et de ses discours à la Nation américaine. La période de la détente n'est pas encore atteinte que la liberté religieuse redevient un « simple » droit de l'homme, éminemment nécessaire dans une bonne démocratie. Elle est utilisée plus prosaïquement dans la politique internationale des États-Unis comme un instrument de diffusion démocratique. Couplée aux autres Droits de l'homme, elle est objet de négociation et de collaboration entre l'Est et l'Ouest pendant les années 1970. Malgré la relative apathie de Kissinger sur cette question spécifique, le Département d'État a œuvré avec ardeur à la réussite des accords d'Helsinki, après des années de travail difficile au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. L'acte établit une déclaration en dix articles sur les rapports régissant les pays signataires, États-Unis et URSS, plus une trentaine d'autres pays, dont le 7^e article porte sur le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales et le 10^e sur le respect des obligations signées, en conformité au droit international.

Tous les signataires s'engageaient sur le principe de la permanence des frontières européennes existantes (et ce faisant sur la légitimité des régimes qui s'y trouvaient), mais ils s'engageaient aussi à reconnaître et respecter les mêmes droits humains inviolables²¹. Ainsi, l'acte d'Helsinki a donné naissance sur les deux décades suivantes, à des *Helsinki groups* aux États-Unis parmi lesquels

21. Daniel J. SARGENT, *A Superpower Transformed. The Remaking of the American Foreign Relations in the 1970s*, NY, OUP, 2015. Chapitre 7, *Human Rights and Detente*.





l'ONGI *Helsinki Watch* transformé ensuite en *Human Rights Watch*, qui se mirent en relation avec des Églises et des groupes religieux, pour enquêter sur les abus anti-Droits de l'homme en Europe de l'est. Leurs enquêtes ont été reprises par les médias et le Congrès américain. La *Ford Foundation* et d'autres agences philanthropiques, en supplément du Congrès américain lui-même, ont financé beaucoup de ces Helsinki groups, qui se sont « spécialisés » sur la liberté religieuse, comme le *Christian Committee for the Defense of Believers Rights in USSR*. Armé du texte d'Helsinki et soutenus par une opinion favorable, des activistes des Droits de l'homme – car c'est ainsi qu'il faut les appeler désormais – comme le père Drinan, ont traversé la Roumanie, Israël et d'autres pays, pour interviewer les victimes du « rapport irrationnel et erratique de la Russie à la liberté religieuse²² ». Les conséquences des accords d'Helsinki sur l'extension des Droits de l'homme comme outil international et parmi eux la liberté religieuse comme droit fondamental ont été spectaculaires. En Europe, où des Églises plutôt souterraines – hormis l'Église polonaise – étaient péniblement actives, la liberté religieuse est devenue un argument possible pour les sauver de l'étranglement et mesurer la conformité évanescence des États communistes à leurs engagements.

21

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE · CHELINI-PONT, DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE [...] DROIT DE L'HOMME À LA RELIGION [...]

L'INTERNATIONAL RELIGIOUS FREEDOM ACT DE 1998 ET SA POSTÉRITÉ

Après les grands épisodes de la cinquième croisade internationale des États-Unis selon la classification adoptée par Andrew Preston²³ - la croisade reaganienne concertée aux efforts du Pape Jean-Paul II pour la libération politique de la Pologne²⁴ et à ceux des moudjahidines islamistes d'Afghanistan contre leur gouvernement communiste – nous revenons pendant la décennie 1990 à une période moins messianique de l'utilisation

22. *Ibid.*, p. 571. Sarah B. SNYDER, *Human Rights Activism and The End of the Cold War*, West Nyack, Cambridge Books Online, 2013, p. 66 ; Daniel C. THOMAS, *Helsinki Effects: International Norms, Human Rights and the Demise of Communism*, Princeton, Princeton University Press, pp. 121-194.
23. Sur laquelle nous n'insistons pas car la mécanique à l'œuvre ressemble à nouveau à celle des années cinquante et la liberté religieuse redevient le porte-drapeau de la *Spiritual Diplomacy* américaine.
24. Andrew PRESTON, *Sword of Spirit*, chap. 29, *Ronald the Lionheart* (note 7). Sur la relation États-Unis-Vatican, voir la thèse inédite de Marie GAYTE, *Les États-Unis et le Vatican : analyse d'un rapprochement (1981-1986)*, Université Paris III-Sorbonne nouvelle, 2010.





de la liberté religieuse par la diplomatie américaine. La temporisation vient en grande partie de ce que l'ennemi soviétique a disparu. En même temps cette période correspond à une double effervescence religieuse, l'amplification d'un prosélytisme chrétien en pleine phase de libéralisation et l'influence grandissante de l'islamisme, sous différentes formes politiques, allant de l'opposition politique à la lutte insurrectionnelle, la prise de pouvoir par la force, la transformation constitutionnelle et le réseautage terroriste. L'une des grandes conséquences de ces bouleversements a été l'augmentation inattendue de la conflictualité religieuse directe, de la discrimination et de la persécution religieuse. C'est dans ce contexte – et précisément à cause de la mobilisation des associations chrétiennes américaines (et de la droite religieuse américaine dans leur sillage au moment de la guerre civile soudanaise) que le Congrès américain a voté l'*International Religious Freedom Act* comme priorité perpétuelle de la diplomatie américaine.

La « fabrication » de l'IRFA sous l'Administration Clinton a été objectivement un compromis entre promoteurs des standards internationaux des Droits de l'homme et défenseurs de la cause chrétienne dans le contexte des persécutions au Soudan. Elle ne peut être seulement imputée à l'esprit de croisade des conservateurs chrétiens qui auraient réussi à le systématiser par cette loi. Au contraire, les nombreux activistes qui ont cherché à la faire aboutir ont contribué, certains sans le vouloir, à faire de la liberté religieuse un terrain privilégié pour les activistes Droits de l'homme, ils ont en quelque sorte réveillé l'esprit d'Helsinki, contre les empiètements messianiques que la liberté religieuse a eu le défaut de véhiculer dans son utilisation américaine.

Les pressions des ONG militantes Droits de l'homme et des ONG militantes liberté religieuse face aux lobbys religieux, les tractations entre le Congrès et le Département d'État, les convergences entre adversaires ont produit une synthèse que le diplomate français Dominique Decherf a décrit en 2002 comme un effectif secours des États-Unis aux Droits de l'homme religieux²⁵. Mais il s'agit bien d'un angle droit de l'homme.

25. Résultat de sa recherche effectuée comme Fellow au *Weatherhead Center for International Affairs* de Harvard, « Les États-Unis au secours des Droits de l'homme religieux », *Critique Internationale*, 2002/2, n° 15, pp.15-24.





Cette loi est – répétons-le – un compromis entre défenseurs et lobbyistes de la liberté religieuse, présentée par les conservateurs comme la *First Freedom* ou l'*Hudson Institute* et démocrates ou intellectuels libéraux non religieux, comme le groupe du *United States Institute of Peace* très impliqué et consulté. Les travaux du *Congressional Human Rights Caucus*, ceux de l'*United States Institute of Peace* et enfin ceux de l'Université Emory autour du Pr John Witte sur les *Religious Human Rights in Global Perspective* ont précédé le réveil de la droite religieuse sur ce sujet.

Qu'a mis en place cette loi ? Un Bureau Démocratie, Droits de l'homme et Travail au sein du Département d'État, l'*Office on International Religious Freedom*, sous la responsabilité du Sous-secrétaire pour la sécurité civile, la démocratie et les Droits de l'homme et doté d'un ambassadeur itinérant, chargé de rédiger un rapport annuel sur l'état de la liberté religieuse dans le monde. Ce rapport liste la situation par pays et peut désigner des pays *of particular concern* (CPC) contre lesquels le Département d'État a le devoir théorique de prendre des sanctions allant de la déclaration de « signalement » à la rupture de toute relation économique, à vrai dire jamais pratiquées. Le travail de ce Bureau est doublé par celui d'une Commission mixte et indépendante, l'*USCIRF – United States Commission on International Religious Freedom* – dont les neuf membres sont nommés pour moitié par le Président et pour moitié par le Congrès, selon un calcul byzantin des forces en présence entre démocrates et républicains. L'*US Commission* doit également rendre un rapport similaire à celui de l'OIRE, à la fois informatif et incitatif.

LA POSTÉRITÉ « DROITS DE L'HOMME » DE LA LOI IRFA

On aurait pu imaginer que les dispositions de la loi IRFA fussent un levier puissant de la sixième et dernière croisade décrite par Andrew Preston, celle qui court du 11 septembre 2001 jusqu'au retournement démocrate des années 2006-2008²⁶. Il n'en a rien été. Au contraire, c'est sous la double présidence de George Bush junior que la liberté religieuse consolide son statut de droit de l'homme « universel » défendu par les États-Unis. La diplomatie manichéenne de Georges Bush Jr n'a pas utilisé la liberté religieuse comme étendard symbolique des forces du bien contre le mal agissant dans le monde. Pourquoi ? Rapidement après le vote de la loi, la place de

26. Andrew PRESTON, *Sword of Spirit, Epilogue, The Last Crusade?* (note 7).





l'OIRF au sein du Département d'État s'est réduite à peu de choses et la promotion de la liberté religieuse s'est déplacée vers le Congrès américain et sa *US Commission on International Religious Freedom*. Le bureau de l'OIRF a périclité. Très actif avec son premier ambassadeur nommé par Bill Clinton, Robert Seiple, évangélique énergique et chaleureux, longtemps responsable de l'ONG caritative *World Vision*, le Bureau a pâti des longues vacances entre ses titulaires suivants et du statut mineur de son ambassadeur au sein du Département d'État²⁷.

En comparaison, l'*US Commission*, mixte et quasi indépendante, abondamment budgétée par la loi de 1998, a eu les mains libres et l'argent suffisant pour construire une véritable politique de promotion démocratique de la liberté religieuse. Elle a rencontré pendant la décennie 2000 un grand succès médiatique et a constitué un vaste réseau de contacts internationaux avec des centaines d'ONG à travers le monde. Elle a réussi à faire de ses rapports annuels une « bible » presque plus utilisée par les activistes Droits de l'homme, les groupes religieux et les chancelleries, que ceux de l'ONG *Human Rights Watch*, ou ceux du rapporteur spécial de l'ONU. Ce n'est pas un hasard si le récent Groupe de Travail de l'Union Européenne s'est rendu en 2014 auprès de cette Commission, ni non plus que le nouvel ambassadeur itinérant liberté religieuse a été un de ses membres de 1999 à sa nomination par Barack Obama.

Ainsi, même s'il est difficile de mesurer concrètement l'impact positif ou négatif de l'USCRIF, il est aisé de repérer l'amplification de la liberté religieuse comme droit de l'homme international pendant les années 2000 et de l'imputer en grande partie à son travail, grâce à son réseau d'interlocuteurs internationaux, sa méthode de rencontres, visites et auditions qui s'est constituée à la périphérie de la société civile internationale, où les réseaux américains sont les plus importants. ONG caritatives, ONG Droits de l'homme, ONG liberté religieuse, réseaux d'Églises, mais aussi réseaux de la recherche et de la formation universitaires se sont interpénétrés et ont influencé silencieusement la compréhension des liens entre droit, religions et démocratie, à travers le standard de la liberté religieuse.

27. http://www.al.com/living/index.ssf/2014/12/rabbi_saperstein_confirmed.html





**DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE COMME
DROIT DE L'HOMME AU RELIGIOUS ENGAGEMENT :
LE TOURNANT DE L'ÈRE OBAMA**

Avec la Présidence de Barack Obama, on aurait pu s'attendre à ce que la liberté religieuse fût particulièrement valorisée, promue et défendue comme droit de l'homme fondamental et incontournable. De manière déroutante, cette dernière a connu une réévaluation qui tranche avec son double usage passé. L'Administration de Barack Obama essaye - en ceci comme dans le reste de sa politique internationale - une voie originale qui n'est ni vindicative - on s'y attendait - ni promotionnelle, ce qui a davantage surpris. La deuxième Administration Obama, n'utilise la liberté religieuse ni comme instrument messianique, ni comme droit de l'homme prioritaire. Cette dernière s'est trouvée presque délaissée dans la nouvelle projection internationale des États-Unis que Barak Obama tente de construire avec ses Secrétaires d'État, une projection « bienveillante », qui cherche à éliminer toute trace de *Spiritual Diplomacy*, a fortiori vindicative, et toute défense sentencieuse des Droits de l'homme dans la politique extérieure américaine.

25

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE · CHELINI-PONT, DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE [...] DROIT DE L'HOMME À LA RELIGION [...]

LA FIN DE LA PROMOTION DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ?

Dans cette nouvelle « inspiration », ce n'est pas tant la liberté de religion comme choix de la conscience et comme droit qui va être valorisée, que comme modèle de coexistence sociale et même comme source de communion interreligieuse²⁸. Cette différence d'approche va d'abord être commentée par les conservateurs comme par les militants Droits de l'homme comme un abandon de la liberté religieuse. De nombreuses occasions leur ont été fournies qui ont contribué à les convaincre. Ainsi, le Président américain a refusé de recevoir le Dalai-lama en tout début de mandat, ce qui fut quand même une première, de peur d'indisposer son homologue chinois, alors qu'un premier voyage à Pékin était prévu (novembre 2009).

28. Les principales interventions publiques depuis 2009 sur la liberté religieuse, de la part de la/du Secrétaire d'État, du Sous-Secrétaire pour les Affaires politiques, de l'Assistant Secrétaire du Bureau Démocratie et Droits de l'homme, des Ambassadeurs at large liberté religieuse sont disponibles sur la page <http://www.state.gov/j/drl/irf/rm/index.htm> du Département d'État américain.





Comme le gouvernement américain l'expliquera aux Tibétains éconduits, Barack Obama souhaitait obtenir la collaboration de la Chine sur la question de la prolifération nucléaire en Iran et en Corée du Nord²⁹. Sur place, Obama n'oublia pas de déclarer aux Chinois – mais en passant – qu'il ne saurait y avoir de véritable démocratie ou de stabilité sociale sans respect de la liberté d'expression et de culte. Mais la cause tibétaine a été abandonnée.

Quatre ans plus tard, en 2012, un nouvel incident est intervenu encore une fois avec la Chine. Le *Washington Post* a rapporté la mésaventure de l'ambassadrice à la liberté religieuse alors en poste, Suzan Johnson Cook, qui devait se rendre en Chine. Avant son départ, elle avait rencontré des membres de la secte Falun Gong, des représentants de la minorité musulmane ouïghour, des chrétiens évangéliques et des dirigeants tibétains, tous âprement malmenés par les autorités chinoises. Les entrevues qu'elle avait sollicitées par la suite auprès de responsables administratifs et politiques chinois lui furent toutes refusées, ainsi que son visa. Ce véritable camouflet fut étouffé et selon le *Washington Post*, Cook reçut pour instruction de ne pas parler publiquement de ce voyage avorté, car là encore le Vice-président, presque déjà Président Xi Jinping devait arriver à Washington. Le camouflet décida sans doute de la démission de Suzan Johnson Cook.

De même, les recommandations des rapports de l'OIRF concernant – outre la Chine – l'Iran mais aussi l'Arabie saoudite comme pays de *particular concern*, sont restées lettre morte sous Obama. Ces trois pays figuraient dans la liste des partenaires à ménager pour des raisons géostratégiques ou économiques majeures, malgré les déclarations énergiques des Secrétaires d'État commentant les dits rapports³⁰. Seule l'Érythrée semble avoir fait l'objet de sanctions spécifiques. L'inaction du Département d'État est devenue à ce point gênante que le rapport de 2014 de l'*US Commission on International Religious Freedom* l'a directement pointée du doigt. La politique opportuniste du Département d'État, son incapacité à avoir une politique fidèle à sa propre tradition en matière de liberté religieuse mettait ce droit en danger mondial. L'*US Commission* a même

29. John POMFRET, « Obama's Meeting with the Dalai Lama is Delayed », *Washington Post*, 5 oct. 2009.

30. <http://www.state.gov/j/drl/irf/rm/index.htm>





exigé que la loi IRFA soit révisée, parce qu'elle était visiblement trop peu contraignante pour l'Exécutif.

UNE POLITIQUE DE MAIN TENDUE AUX MUSULMANS

La promotion de la liberté religieuse s'est en fait déplacée vers un autre champ, celui du dialogue et non plus du catalogue des bons et des mauvais gouvernements, d'autant que les principaux mauvais gouvernements en matière de liberté religieuse restent ceux des pays musulmans³¹, à l'exception de quelques-uns. C'est donc une véritable politique musulmane qui est en jeu, et c'est à partir de l'exemple de la liberté religieuse dont jouissent les musulmans aux États-Unis que va être mise en valeur les bienfaits de cette liberté pour tous les croyants. L'absence de liberté ou les discriminations dont pâtissent les non-musulmans dans les pays musulmans, véritable litanie des rapports américains depuis vingt ans, passe en second plan pour ne pas dire à la trappe.

Chacun connaît le grand discours « fondateur » du Caire de juin 2009, où le Président Obama évoque les musulmans des États-Unis et leur grande liberté à vivre leur foi dans ce pays de libertés. Puis et après coup, le Président mentionne la question des violations de la liberté religieuse parmi les sept sujets-source des tensions entre les États-Unis et la « communauté arabo-musulmane » à travers le monde. Il rappelle que la liberté religieuse reste un élément central de la politique étrangère américaine. À travers cette déclaration, nous avons des indications de la place que l'Administration Obama a souhaité accorder à la liberté religieuse dans sa politique musulmane : renforcer le pluralisme religieux, promouvoir la tolérance notamment à l'égard des minorités religieuses, promouvoir le dialogue interreligieux, et expliquer la corrélation entre liberté religieuse, démocratie et développement économique ; Les sociétés où l'on respecte la diversité des religions seront non seulement plus démocratiques,

31. PEW RESEARCH CENTER, *Rising Tide of Restriction on Religions*, 2012, <http://www.pewforum.org/files/2012/09/RisingTideofRestrictions-fullreport.pdf> *The Religion-State Relationship and The Right to Freedom of Religion or Belief: A Comparative textual analysis*, (US Commission on International Religious Freedom), 2012, <http://www.uscirf.gov./reports-briefs/special-reports/comparative-study-constitutions-oic-countries-2012-update>





mais également peu susceptibles d'être une menace pour la sécurité des autres pays, des États-Unis en particulier et encore plus en particulier, des intérêts de leur politique extérieure. Il va s'agir de montrer en exemple les États-Unis, terre de tolérance et de diversité, notamment en mettant en avant le bien être des musulmans américains.

Concrètement certaines initiatives existent déjà quand Obama arrive au pouvoir et il va les intensifier et à terme les généraliser. Depuis 2005, un programme intitulé *Islam in America* financent des orateurs qui partent en tournée dans les pays arabo-musulmans, pour parler de la vie des musulmans aux États-Unis, et présenter les vertus du pluralisme et du dialogue interreligieux. Autre initiative, le dîner Iftar de Ramadan, que les ambassadeurs sont conviés à organiser, et qui se met en place à la Maison Blanche, pour marquer le début du Ramadan et souhaiter ses vœux à la communauté musulmane américaine et étrangère.

Quand Obama arrive au pouvoir, Hillary Clinton va créer le poste de représentant spécial auprès des communautés musulmanes en y plaçant une femme, américaine musulmane d'origine indienne, Farah Pandith, auparavant *Senior Adviser* auprès du Sous-Secrétaire d'État pour les affaires européennes et eurasiennes. Enfin et surtout, Obama va utiliser les liens constitués sous Bush avec l'*Organisation pour la Conférence Islamique* (devenue l'*Organisation de la Coopération Islamique*), par la nomination informelle – à la manière de ce que fut la nomination d'un représentant du Président auprès du Saint-Siège en 1939 – d'un représentant américain auprès de cette organisation intergouvernementale, qui a l'ambition ambivalente de représenter les musulmans du monde entier tout en étant une création unilatérale de l'Arabie Saoudite³². Le représentant OCI du Président Bush, Sada Cumber, est maintenu à son poste jusqu'en 2010, où il est remplacé par Rashad Hussein, magistrat d'origine indienne et ancien procureur au Département de la Justice. Ce dernier a effectué un travail remarquable de conciliation, afin de faire renoncer l'OCI à sa résolution récurrente présentée depuis 1998 auprès du Conseil des Droits de l'homme et de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à punir la diffamation religieuse.

32. Blandine CHELINI-PONT, « L'Organisation pour la Coopération Islamique, voix mondiale des musulmans? », Dossier Géopolitique religieuse, *Diplomatie*, août-septembre 2013.





**LE PROJET DU « RELIGIOUS ENGAGEMENT »
OU LA NOUVELLE PHILOSOPHIE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT**

En fait, si l'Administration Obama a conclu en l'inefficacité relative de la liberté religieuse comme instrument diplomatique traditionnel, celle-ci a été récupérée dans la nouvelle stratégie de collaboration avec toutes les communautés religieuses à travers le monde – particulièrement musulmanes – pour diffuser l'esprit de coexistence, de dialogue et de paix. Dans le tournant des années 2010, la religion source de valeurs communes (et non plus cause de militance libérale) est devenue un nouvel outil conceptuel. Cette politique de la religion bienveillante a un nom, c'est la politique du *religious engagement*³³. Elle suit les recommandations de nombre d'ouvrages et de rapports d'experts qui ont invité les autorités à instiller du *smart power* spirituel dans la politique extérieure et notamment établir un véritable dialogue avec dirigeants et communautés religieuses³⁴. En 2006, l'ancienne secrétaire d'État Madeleine Albright publiait *The Mighty and the Almighty*, dans lequel elle exhortait les diplomates américains (et la future équipe du futur Président démocrate) à se former le plus possible aux questions religieuses et à intégrer ces connaissances à leur travail³⁵. M. Albright a mis en place un groupe de réflexion composé des universitaires les plus compétents, pour réfléchir à cette dimension religieuse de la politique étrangère américaine. Les conclusions de ce groupe ont été publiées en 2010 sous le titre *Engaging Religious Communities Abroad: A New Imperative for US Foreign Policy*³⁶. Elles contiennent deux grandes idées : les changements globaux dans l'identité religieuse ont un impact local et national. Les religions

29

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE • CHELINI-PONT, DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE [...] DROIT DE L'HOMME À LA RELIGION [...]

33. Brie LOTOSKA, « Religion's Uneasy Place : Religious Engagement and Religious Freedom in American Public Affairs and Public Diplomacy », Center for Religion and Civic Culture, University of Southern California, 8 septembre 2011.
34. Parmi les premières recherches, voir Douglas JOHNSTON et et Cynthia SAMPSON (dir.), *Religion, The Missing Dimension of Statecraft*, NY, OUP, 1995 ; *Symposium The Impact of Religions on Global Affairs*, SAIS Review, volume 18, 2. 1998.
35. Madeleine ALBRIGHT, *The Mighty and the Almighty, A Reflexion on America, God and Worlds Affairs*, NY, Harper Collins, 2006.
36. *Engaging Religious Communities Abroad : a New Imperative for Us Foreign Policy – Report of the Task Force on Religion and the Making of US Foreign Policy*, R. Scott Appely et Richard Cizik Cochair, Thomas Wright, Chicago Council on Global Affairs, 2010, http://kroc.nd.edu/sites/default/files/engaging_religious_communities_abroad.pdf





ont utilisé le processus de globalisation et en même temps ont été transformées par lui et bien souvent comme forces de résistance à ce processus. Plusieurs recommandations sont énoncées, parmi lesquelles celle du dialogue urgent avec les dirigeants et les communautés religieuses à travers le monde, particulièrement avec les musulmans, à l'instar simultané d'autres rapports³⁷. De toute part, l'Administration Obama a accumulé des conseils identiques ; il était impératif d'avoir une vision globale de toutes les forces à l'œuvre dans chaque pays. Mal évaluer la dimension religieuse dans la conduite de la politique étrangère avait coûté assez cher aux États-Unis dans le passé, comme en Iran à la fin des années 1970³⁸.

La réflexion menée au sein de l'Administration pour institutionnaliser « l'engagement religieux » et mieux l'intégrer au travail des diplomates, commence en 2010. Barack Obama annonce dès juillet la mise en place d'un groupe de réflexion *Religion and Global Affairs* (RGA) rassemblant des membres du Conseil de sécurité nationale et de l'*Office of Faith Based and Neighborhood Partnerships*- continuation du Bureau d'Initiatives des organismes confessionnels et communautaires mis en place par George W. Bush, coordonné à une douzaine d'agence³⁹. Ce groupe de réflexion a pour première mission de recenser les pratiques en matière de dialogue religieux existant chez les acteurs

37. *US/Muslim Engagement Project Report : Changing Course : a New Direction for Our Relations With the Muslim World*. https://www.sfcg.org/Documents/CPRF/oct_2008.pdf). Ce rapport propose de changer le processus d'obtention de visa, d'encourager l'engagement avec les leaders religieux du Moyen Orient, de développer des programmes d'étude.

Changing Minds, Winning Peace, rapport présenté par l'*Advisory Group on Public Diplomacy for Arab and Muslim World*, commandé par la Chambre des représentants : il recommande la mise en place d'un bureau de communication pour monde arabe et musulman, qui comprendrait le *religious engagement* (<http://www.state.gov/documents/organization/24882.pdf>)

38. Andrew PRESTON, « God, Bush, and Obama », *Foreign Affairs*, 3 avril 2012, <http://www.foreignaffairs.com/articles/137379/andrew-preston/god-bush-and-obama>

39. Lauren MARKOE, « State Department Tries to Raise Visibility of Religion », *Christianity Today*, 20 juillet 2011, http://blog.christianity-today.com/ctpolitics/2011/07/state_dept_trie.html ; Mara VANDERSLICE, « Major Progress on Council Recommendation », 14 juillet 2010. <http://www.whitehouse.gov/blog/2010/07/14/major-progress-council-recommendations>





de la diplomatie américaine. Des questionnaires en ce sens sont envoyés aux ambassades et agences concernées : cent-soixante-sept ambassades et neuf agences y répondent. Le dialogue diplomatique avec les communautés religieuses est comme prévu « sporadique, purement formel, ponctuel et non-coordonné⁴⁰ ».

Hillary Clinton, décide donc d'ajouter en octobre 2011 dans son tout nouveau groupe de dialogue stratégique avec la société civile, un sous-groupe de travail sur « religion et politique étrangère⁴¹ ». Il a eu pour mission de recueillir les témoignages de dirigeants religieux, d'universitaires et de praticiens pour définir la nature et les objectifs d'un dialogue avec les acteurs religieux dans le contexte de la politique étrangère américaine⁴². En octobre 2012, ce groupe a remis un livre blanc à la Secrétaire d'État dans lequel ont été formulées plusieurs recommandations :

- créer un mécanisme de coordination inter-agences (de préférence au sein du Conseil de sécurité national) pour le dialogue religieux ;

40. Amy FRYKHOLM, « Under Hillary Clinton, the State Department Pursued Greater Religious Engagement », *Religion and Politics*, 8 mai 2013, <http://religionandpolitics.org/2013/05/08/since-hillary-clintons-tenure-the-state-department-pursues-greater-religious-engagement/>.

41. Conseillée en cela par de jeunes diplomates Robert Lalka, Judd Birdsall (qui est aussi membre du Bureau sur la liberté religieuse internationale au sein du Département d'État) et Peter Mandaville (qui a depuis rejoint la Brookings Institution), qui forment un groupe de travail et tiennent un forum sur religion et politique étrangère, pour promouvoir leurs idées. Robert Lalka, « Engaging Faith-Based Communities on Foreign Policy Objectives », 1^{er} avril 2011, <https://blogs.state.gov/stories/2011/04/01/engaging-faith-based-communities-foreign-policy-objectives>. Peter MANDAVILLE, *Taking Religious Engagement in Foreign Policy Seriously Up Front*, The Brookings Institution, 7 juin 2013, <http://www.brookings.edu/blogs/up-front/posts/2013/06/07-religious-engagement-foreign-policy-mandaville>. Judd BIRDSALL, *Will Kerry Bring Faith to Foreign Policy?*, *Huffington Post*, 21 février 2013, http://www.huffingtonpost.com/judd-birdsall/john-kerry-religion_b_2724995.htm

42. Ce groupe réunissait Suzan Johnson Cook, alors ambassadrice pour la liberté religieuse, Joshua Dubois, directeur du bureau de la Maison-Blanche pour les initiatives confessionnelles et Miguel Diaz, ambassadeur des États-Unis auprès du Saint-Siège, avec lequel les États-Unis pratiquent le dialogue et le partenariat religieux depuis plusieurs années déjà. Le groupe de travail a été assisté de deux conseillers extérieurs : Chris Seiple fils de l'ancien Ambassadeur pour la liberté religieuse et dirigeant de l'*Institute for Global Engagement* et William Vendley de *Religions for Peace*.

43. <http://www.state.gov/s/fbci/>





- fournir plus d'outils et de formations en matière de religion aux diplomates américains ;
- établir un bureau permanent sur le dialogue religieux au sein du département d'État.

Le dialogue avec les autorités religieuses devait selon ce rapport se concentrer sur trois grandes thématiques précises :

- le développement durable et l'humanitaire ;
- la défense du pluralisme et des droits humains, y compris la liberté religieuse ;
- la prévention et la réduction des conflits violents et la contribution à la stabilité régionale et locale.

LA CRÉATION EN 2013 DE L'« OFFICE OF FAITH-BASED COMMUNITY INITIATIVES » DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT.

Hillary Clinton n'aura pas le temps de mettre en œuvre toutes les recommandations du livre blanc ; c'est donc à son successeur John Kerry qu'il revient le 13 août 2013 de confirmer leur application et d'annoncer la création au sein du Département d'État d'un bureau spécialisé dans le dialogue et le partenariat religieux, l'*Office of Faith-Based Community Initiatives* dont il confie la direction au théologien et conseiller de Barack Obama, Shaun Casey⁴³. Ce dernier dépend directement du Secrétaire d'État et a pour mission de le guider sur toutes ces questions, de construire les moyens de ce dialogue religieux et de servir de point de contact au sein du bureau du Secrétaire d'État pour toutes les personnalités religieuses, quitte à les orienter vers telle ou telle direction ensuite. La création de ce bureau s'est accompagnée de la parution de l'*US Strategy on Religious Leaders and Faith Community Engagement*⁴⁴. Le bureau compte désormais 25 membres, chacun avec sa spécialité, tels que religion en Europe, formation des diplomates au dialogue avec les personnalités religieuses, etc. Le poste de représentant spécial auprès des communautés musulmanes lui est rattaché en juillet 2014, mois de remplacement de Farah Pandith par Shaarik Zafar, auparavant affecté à la direction du *National Counter Terrorism Center*. Il doit enfin collaborer avec les autres bureaux du gouvernement, avec l'ambassadeur itinérant liberté religieuse David Saperstein

44. <http://www.state.gov/s/fbci/strategy/>. Les autres propositions in: Eric PATTERSON, *Politics in a Religious World: Building a Religiously Literate US Foreign Policy*, NY, Continuum, 2011.





et son *Office of International Religious Freedom* et enfin avec l'*Office of Faith Based and Neighborhood Partnerships* formé sous l'administration Bush. Parmi toutes les initiatives de ce nouveau bureau, la mise en place d'une formation biannuelle au sein du FSI, institution qui forme les diplomates a été une priorité. Shaun Casey affirmait avoir reçu trois-cents personnes dans les quatre premiers mois de son mandat.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE, QUELLE PROMOTION DANS LA POLITIQUE EXTÉRIEURE FRANÇAISE ?

Après ce panorama de la place de la liberté religieuse dans l'histoire de la politique extérieure des États-Unis, nous pouvons conclure que celle-ci, défendue comme le premier des Droits de l'homme, s'est très souvent accompagnée d'une projection vindicative des bienfaits inégalables de la religion comme composante du messianisme américain. Elle est aujourd'hui détrônée par une nouvelle philosophie du dialogue et du pluralisme religieux, qui « s'attaque » aux communautés religieuses elles-mêmes pour les rendre globalement plus tolérantes, par le contact et la démonstration pratique des bienfaits démontrés du pluralisme. La logique reste la même.

Il est loisible de critiquer les résultats de cette politique américaine et de considérer que le monopole « international » des États-Unis sur la liberté religieuse depuis l'IRFA a surtout bénéficié aux groupes religieux d'origine américaine et chrétiens. Il est facile de considérer que cette politique a été fréquemment instrumentalisée en interne par les partis en opposition au Congrès et en externe comme levier de l'alliance « occidentale ». En Europe de l'Est, l'un des résultats de la politique d'Helsinki aura été le développement conjoint d'un protestantisme d'origine nord-américaine et d'un maillage efficace des organisations des Droits de l'homme toutes favorables à un basculement vers l'Ouest. Sans préjuger d'une réalité très complexe, il est de ce point de vue symptomatique qu'un des chefs du mouvement pro-Union européenne d'Ukraine, Olexandre Tourtchinov, élu Président de l'Assemblée nationale et Président par interim de février à décembre 2014, soit aussi et à l'occasion pasteur dans une Église baptiste. Cependant, l'un des grands mérites de cette politique religieuse américaine aura été sa contribution à la sensibilisation internationale vis-à-vis des





persécutions et des discriminations religieuses. L'amplification du rôle de la société civile internationale dans la promotion et la diffusion de la liberté religieuse comme étalon de la démocratie est en grande partie un phénomène américain.

L'Administration actuelle est en train de mettre en place une autre stratégie, celle d'un rapprochement accéléré en direction des composantes religieuses de la société civile « internationale », par delà les États et même les institutions religieuses officielles. En réalité ce rapprochement vise spécifiquement les communautés musulmanes. Il s'agit d'un vaste chantier dont il est encore impossible de mesurer l'impact. Mais à n'en pas douter, c'est à cause de cette stratégie, qu'après les attentats de janvier 2015, ni le Président Obama ni son Secrétaire d'État n'ont réagi pour défilé dans les rues de la capitale française. C'est également à cause de cette nouvelle orientation que, quelques jours plus tard, le Président a publiquement dénoncé la mauvaise intégration des musulmans dans les sociétés européennes, à la différence de leur sort enviable et de l'accueil bienveillant qui leur serait fait dans la société américaine.

C'est en comparaison de cette politique, de son amplitude comme de ses défauts, que nous concluons maintenant. Quelles sont les chances de la France à défendre ou promouvoir la liberté religieuse comme droit de l'homme dans sa politique internationale, en ayant le bon angle et la légitimité nécessaires ? Il faut penser cette question après que notre pays a subi une série d'attentats odieux, attentats suivis de manifestations violentes dans plusieurs pays musulmans, parce que *Charlie Hebdo* avait réitéré ses caricatures du Prophète. Plus que jamais la liberté en matière religieuse apparaît comme un enjeu des relations internationales et deux angles se font face : celui de la religion comme liberté fondamentale et liberté publique et celui de la religion comme source de sens, de droit et d'ordre social. La France peut-elle feindre d'oublier l'épineuse propension du religieux à se concevoir comme contrainte sociale, légale, judiciaire et mentale ? Insister sur la liberté de conscience en matière religieuse à une époque où le blasphème (re) devient un crime passible de mort tout comme le changement de religion, a une portée polémique. Au moment où les États-Unis abandonnent leur vieil objectif de la liberté en religion, au profit d'une promotion enthousiaste du pluralisme religieux, dont ils seraient une vitrine miroitante,





c'est précisément la dimension émancipatrice de la conscience que la France met en avant. Les temps ne s'y prêtent guère. Cependant, c'est précisément parce que les États-Unis s'engagent sur une autre voie, alors que la France vient d'être aux yeux du monde victime des ravages de l'intolérance et de l'absolutisation religieuse, que la liberté religieuse comme liberté de la conscience doit être rappelée, défendue et promue.

Blandine Chelini-Pont,
Professeure à l'Université d'Aix-Marseille



